Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne
Déposé le 29.09.19 19_PET_035
Scanné le

Pierre Santschi, Ing.-phys. EPFL, SIA
Ancien député au Grand Conseil vaudois
Couchant 40
1007 LAUSANNE
Tél. privé et prof: 021 625 65 07
Courriel: Pierre.Santschi@citycable.ch

A Monsieur le Président du Grand Conseil et instances officielles et médiatiques selon liste en page 2

Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne
Reçu le 29.08.19
Scanné le

Lausanne, le 28.08.2019/wh

Dénis de justice divers, inconstitutionnalité de décisions du Tribunal Cantonal, médiation,
Pétition

Mesdames les présidentes, Messieurs les présidents,
Mesdames les députées, Messieurs les députés,
Mesdames les rédactrices, Messieurs les rédacteurs, Mesdames, Messieurs,

Vous trouvez en annexe, à traiter selon vos intérêts et/ou compétences, mon courrier du 27.8.2019 à l'Administration fiscale vaudoise

Vous connaissez tous l'état actuel de la justice (principe moral et non institution) dans ce pays, notamment mis en évidence par l'initiative récemment déposée à Berne sur la désignation des juges par tirage au sort, et par la réalité du mélange des intérêts entre les 4 ordres étatiques (législatif, exécutif, administratif et judiciaire) et les cadres de l' « Économie ».
On pourrait considérer (politique du pire) que la seule solution à cet état de fait est la poursuite, jusqu'à l'effondrement, de l'auto-destruction, en cours, des actuelles institutions, auto-destruction qui se manifeste également mondialement par la montée de la corruption et des régimes « populistes » de toute espèce.

Cependant, au vu des services que les institutions peuvent encore rendre et à la capacité qu'a chacun de leurs membres (s'il en a la volonté), de contribuer à éviter cette apocalypse, je préfère, notamment en tant qu'ancien député au Grand Conseil, apporter ma pierre à ce redressement, plutôt qu'appliquer la politique du pire qui consisterait à laisser sans rien faire cette auto-destruction se poursuivre.

Dans cet esprit, et sur la base de l'annexe (ma lettre du 27.8.2019 à l'Administration fiscale vaudoise), je demande au destinataire principal, Monsieur le président du Grand Conseil, ainsi qu' aux instances compétentes (à savoir la Commission de Haute Surveillance du Tribunal Cantonal - HSTC et le Grand Conseil par son président), de

considérer la présente comme une requête de médiation sous forme de pétition. Cette requête implique notamment la nécessité d'être entendu (au sens du français - langue officielle- impliquant que l'auditeur a la volonté de comprendre) physiquement et intellectuellement par les instances compétentes (à ma connaissance d'ancien député) la CHSTC et la Commission des pétitions du Grand Conseil.

En me tenant à votre disposition pour tout complément, ainsi que pour la suite du traitement de cette affaire, je vous prie d'agréer mes salutations très distinguées.

Premiers destinataires :